



GALLUIS PRIVÉ DE DÉBAT DÉMOCRATIQUE : **MOBILISONS-NOUS !**

Le conseil municipal du 12 janvier 2026 a constitué une nouvelle entrave à la démocratie locale.

Alors que devaient être examinés plusieurs dossiers majeurs mis à l'ordre du jour grâce à une décision de justice (rénovation énergétique, Bois Baron, révision allégée du PLU secteur Lieutel, transparence financière et fonctionnement démocratique), une partie des élus de la majorité municipale a quitté la salle, faisant tomber mécaniquement le quorum et empêchant toute délibération.

Un acte qui révèle le **mode de gouvernance autoritaire** qui s'est installé à Galluis.

L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL ÉTAIT IMPOSÉ PAR LA JUSTICE

Si ces points figuraient à l'ordre du jour, c'est le fruit de la persévérance d'un groupe d'élus qui se sont déclarés dans l'opposition le 27 octobre 2025.

Six d'entre eux, confrontés au refus répété de Madame la Maire de soumettre ces points à l'ordre du jour du conseil municipal, ont dû saisir le tribunal administratif de Versailles, à leurs frais.

Le juge leur a donné raison.

Par ordonnance du 15 décembre 2025, la justice a contraint Madame la Maire à inscrire ces sujets à l'ordre du jour dans un délai de 30 jours.

C'est un rappel fondamental : **le conseil municipal n'est pas au service du Maire**. Il représente les habitants et doit servir leurs intérêts.

UNE SALLE COMBLE... ET UNE MAJORITÉ QUI S'EN VA

Le 12 janvier, les Galluisiens avaient répondu présents. La salle du conseil était pleine. Habitants, collectifs et association, tous attendaient enfin un débat public devant porter entre autres sur :

- la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- la révision allégée du PLU
- le Bois Baron
- les finances publiques

Une fois la discussion amorcée sur le premier point à l'ordre du jour issu de l'ordonnance du juge, les élus de la majorité présents, sauf le Maire, se sont levés et ont quitté la salle.

À 21h25, le quorum* tombe. La séance est levée. **Le débat est confisqué.**

Le message envoyé aux habitants donne une triste image de la démocratie locale.

Même s'il pouvait s'annoncer difficile, le débat était primordial pour laisser s'exprimer chaque élu représentant les Galluisiens.

**Nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer*

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL CONVOQUÉ EN URGENCE

Compte tenu de la décision de justice imposant au Maire de faire délibérer les points demandés sous 30 jours, cette dernière a reconvoqué une réunion du conseil municipal en urgence ce **jeudi 15 janvier à 9h15**.

Le choix de cet horaire, en pleine matinée d'un jour de semaine, rend la présence difficile, voire impossible, pour de nombreux élus et habitants. Cela a de quoi poser question.

La démocratie locale ne peut pas fonctionner à marche forcée, au détriment de la participation des élus et des administrés.

Nous invitons donc tous les Gallusiens disponibles à assister à cette séance exceptionnelle.

LE VRAI PROBLÈME : UNE DÉMOCRATIE CONFISQUÉE

Depuis près d'un an, Galluis fonctionne sans véritable dialogue :

- pas de réunions de travail
- des questions sans réponses
- un refus persistant de débattre

CE QUE NOUS DÉFENDONS AVEC NOTRE LISTE **UNIS POUR GALLUIS**

Au-delà des personnes, c'est une vision de la démocratie locale qui est en jeu.

Nous défendons des principes simples mais essentiels :

- **Respect de la loi** sans que cela doive être imposé par des décisions de justice ;
- **Respect du conseil municipal**, qui est un lieu de délibération, pas une chambre d'enregistrement ;
- **Respect des habitants** : les décisions qui engagent leur cadre de vie et leurs impôts doivent être expliquées, débattues et votées ;
- **Transparence et méthode** : les projets structurants exigent des études, de la concertation et de la clarté, pas des passages en force.

À Galluis, la démocratie locale ne peut pas continuer à être confisquée.

Xavier ADAM et sa liste Unis pour Galluis s'y engagent clairement : débattre, décider, rendre des comptes.



RÉUNION PUBLIQUE DE L'ÉQUIPE **UNIS POUR GALLUIS** **VENDREDI 30 JANVIER À 19H**

SALLE DES MARRONNIERS

Invitations à venir dans vos boîtes aux lettres

NOTRE CHARTE



Une question ? Envie d'échanger avec nous ? N'hésitez pas à nous contacter.

UNISSONS NOS FORCES POUR GALLUIS !



unispourgalluis.fr



contact@unispourgalluis.fr



[@unispourgalluis](https://www.facebook.com/unispourgalluis)